



## Déclaration de sortie – Paiement en espèces

(La personne assurée doit remplir ce formulaire **entièrement, conformément** à la vérité et le retourner dûment signé)

### Identité

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue, No \_\_\_\_\_ NPA / Lieu \_\_\_\_\_  
Date naissance \_\_\_\_\_ No AVS \_\_\_\_\_

Sexe  masculin  féminin  
Langue  allemand  français  
Etat civil  célibataire  marié(e) / enregistré(e)  divorcé(e)  veuf / veuve  partenariat  
Depuis le \_\_\_\_\_

Nom du conjoint\* \_\_\_\_\_ Date naissance conjoint\* \_\_\_\_\_

\*) respectivement du partenaire enregistré selon la LPart.

Enfants de moins de 25 ans  oui  non nombre \_\_\_\_\_

Date de sortie (dernier jour pour lequel le salaire est dû) \_\_\_\_\_

### Confirmation de capacité de travail :

Je confirme que je suis complètement apte au travail et sans restriction de santé, à la date de sortie :

oui  non

### Paiement en espèces

(Prière de marquer d'une croix l'une des quatre conditions ci-après que vous remplissez)

- Capital au lieu d'une rente de vieillesse
- Début d'une activité indépendante et abrogation de l'assujettissement à la prévoyance professionnelle obligatoire  
*Joindre la confirmation de la caisse de compensation AVS*
- Le montant de la prestation de sortie est inférieur à une année de cotisation pour la personne sortante
- Le départ définitif de la Suisse  
*Présentation de la confirmation du service du contrôle des habitants*

**Attention !** Si vous vous établissez dans un pays de l'**UE/AELE**, le paiement en espèces de la partie obligatoire de la prestation de sortie (**part LPP**) n'est possible que sur présentation d'un justificatif qui confirme que selon les prescriptions juridiques des Etats de l'**UE/AELE** vous n'êtes **plus assujetti** à l'assurance sociale obligatoire pour les risques de vieillesse, de décès et d'invalidité. Pour un éventuel paiement en espèces de la part LPP, nous devons avoir un **justificatif** de l'autorité compétente en matière d'assurance sociale du pays de l'**UE/AELE** concerné. Pour les démarches nécessaires, vous pouvez vous adresser au Fonds de garantie LPP (Sicherheitsfond BVG, Secrétariat, case postale 1023, 3000 Berne 14; tél. 031 380 79 71; e-mail: [info@verbindungsstelle.ch](mailto:info@verbindungsstelle.ch)).

**Le versement de la part surobligatoire de la prestation de sortie sera effectué sur un compte privé que vous voudrez bien nous indiquer (voir chiffre 1). La part LPP de la prestation de sortie sera virée sur un compte de libre passage ou une police de libre passage (voir chiffre 2) afin d'assurer la couverture de prévoyance. Les versements seront opérés en même temps.**



**Pensionskasse Kaminfeger**  
Caisse de prévoyance Ramoneur  
Cassa di previdenza Spazzacamino

### Données relatives au paiement

#### Virement sur un compte bancaire suisse / compte de chèque postal suisse

Nom de la banque \_\_\_\_\_  
Rue, No \_\_\_\_\_ NPA / Lieu \_\_\_\_\_  
No de téléphone \_\_\_\_\_  
No IBAN \_\_\_\_\_

Prière de joindre un bulletin de versement

### Signature / Déclaration de consentement

Par votre signature, vous déclarez avoir pris connaissance des possibilités indiquées ci-devant pour le maintien de la couverture de prévoyance.

Lieu, date \_\_\_\_\_

Signature de la personne sortante \_\_\_\_\_

**Votre conjoint / votre partenaire enregistré confirme avoir donné son consentement pour passer la demande de paiement en espèces.**

Lieu, date \_\_\_\_\_

Signature du conjoint \*) \_\_\_\_\_

**\*) Cette signature doit être légalisée.**